



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



CPTS
NEMAUSA

Table des matières

I. MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
II. QUELQUES DONNÉES DU TERRITOIRE NÎMOIS	4
1. Les professionnels de santé libéraux	4
2. Les structures existantes	5
3. La répartition des habitants	5
4. Les données chiffrées en 2023 :	7
III. LES MEMBRES ADHÉRENTS	7
IV. LES MISSIONS SOCLES	8
1- Amélioration de l'accès aux soins	8
1a- Les patients sans médecin traitant	8
1b- Les soins non programmés	11
2- Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient	12
2a- Le parcours des patients âgés de 70 ans et plus dépendants	12
2b- Le parcours d'insuffisance cardiaque	13
2c- Le parcours de Santé mentale	14
3- Prévention	15
4- Crise sanitaire	16
V. LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES	17
1- Développement de la qualité et de la pertinence des soins	17
2- Attractivité du territoire	18
VI. FOCUS ICOPE	20
VII. ÉLUS ET NOUVELLE ÉQUIPE RENFORCÉE EN 2023	21
NOUS CONTACTER	22
LA DOCUMENTATION À DISPOSITION	23



I. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Depuis le démarrage de sa construction en 2020 avec un groupe de Professionnels de Santé, notre CPTS NEMAUSA a officiellement été reconnue en septembre 2022 (avec la signature des ACI : accords conventionnels interprofessionnels).

La CPTS s'est engagée bien avant sa reconnaissance officielle auprès de la population nîmoise, notamment en coordonnant les professionnels de santé pour le centre de vaccination COVID dès 2021.

Depuis, un certain nombre de Professionnels de Santé Libéraux sont venus étoffer nos rangs et s'engager dans un exercice coordonné.

La CPTS a pour but de répondre à la population de Nîmes et aux professionnels de santé pour améliorer l'accès au Médecin Traitant, l'accès aux Soins non Programmés et les Parcours de Soins.

Elle a aussi une mission de Prévention en participant aux campagnes nationales mais aussi en développant des actions locales coordonnées répondant aux besoins des Nîmois. Elle met en place des axes de prévention et de repérage des fragilités de la personne âgée avec le programme ICOPE déployé sur le territoire.

La CPTS est le lien entre la Ville et l'Hôpital, mais aussi avec le secteur du Médico-Social.

Je vous invite, vous, les Professionnels de Santé Libéraux de Nîmes, à rejoindre notre équipe motivée et enthousiaste et à prendre part à ce grand projet...

Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues. La CPTS vous donnera une visibilité, un réseau de Coordination de Soins pour ainsi, faciliter le parcours santé de vos patients.



Dr Sandrine CALONNE
Présidente de la CPTS Nemausa

A handwritten signature in black ink, appearing to be "S. CALONNE".



II. QUELQUES DONNÉES DU TERRITOIRE NÎMOIS



Population du territoire de la



- Taille 1 (moins de 40k habitants)
- Taille 2 (entre 40k et 80k habitants)
- **Taille 3** (entre 80k et 175k habitants)
- Taille 4 (plus de 175k habitants)

1. Les professionnels de santé libéraux

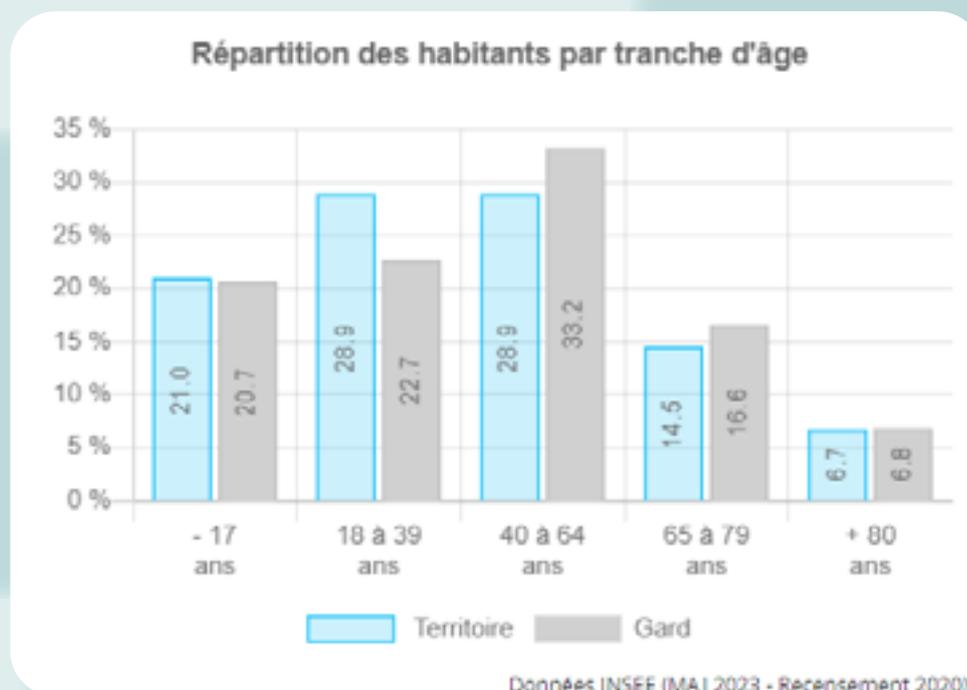
Catégories	Nombre sur le territoire		
	Total	+60 ans	Dont +65 ans
Spécialités médicales			
Tous les médecins spé en MG	171	88	41
Dont médecins MEP	26	23	12
Tous les médecins spé hors MG	372	108	55
Spécialités sage-femme			
Sage-femme	25	-	-
Auxiliaires médicaux			
Infirmiers	319	36	7
Masseurs-kinésithérapeutes	273	34	16
Pharmacies			
Pharmacies	56	-	-



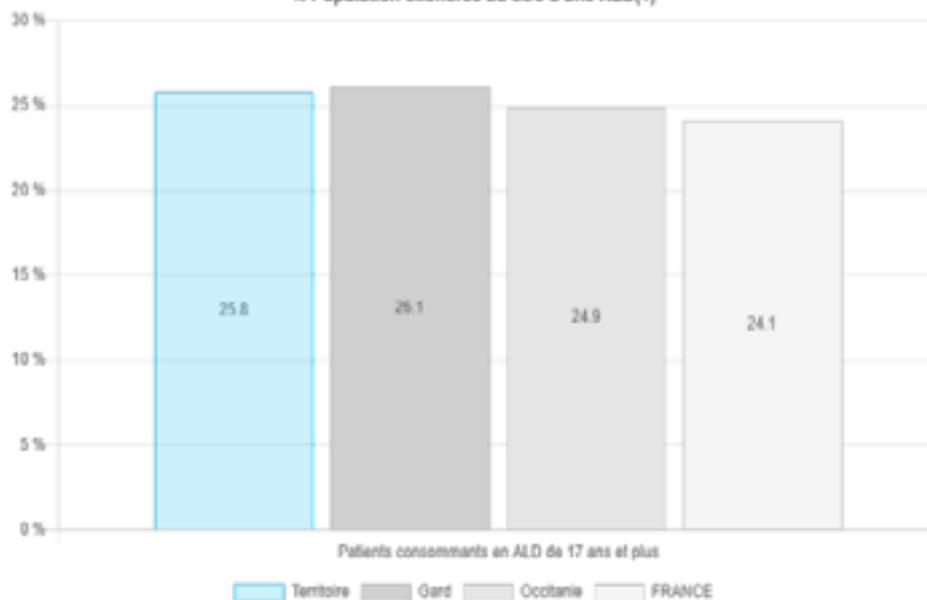
2. Les structures existantes

<i>Structures sanitaires</i>	
Centre Hospitalier	0
Centre Hospitalier régional universitaire	1
Centres de dialyse et alternatives	2
Centres de santé dentaire	9
Centres de santé infirmiers	1
Centres de santé médicaux	0
Centres de santé non typés eCDS-ATIH	0
Centres de santé polyvalent	2
Cliniques	4
Entité du Centre Hospitalier universitaire	4
Hôpital de proximité	0
Hospitalisation à domicile	2
Hôpital d'instruction des armées	0
Maisons de santé pluriprofessionnelles	12
Soins de Suite et de Réadaptation	3
<i>Structures médico-sociales</i>	
Établissements d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes	13
Services de Soins Infirmiers à domicile	3

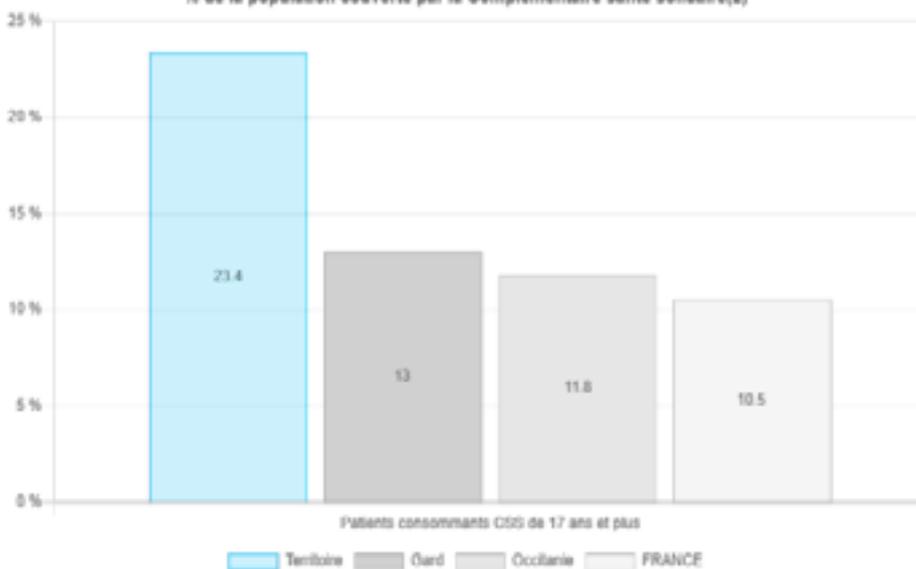
3. La répartition des habitants



% Population exonérée au titre d'une ALD(1)



% de la population couverte par la Complémentaire santé solidaire(2)



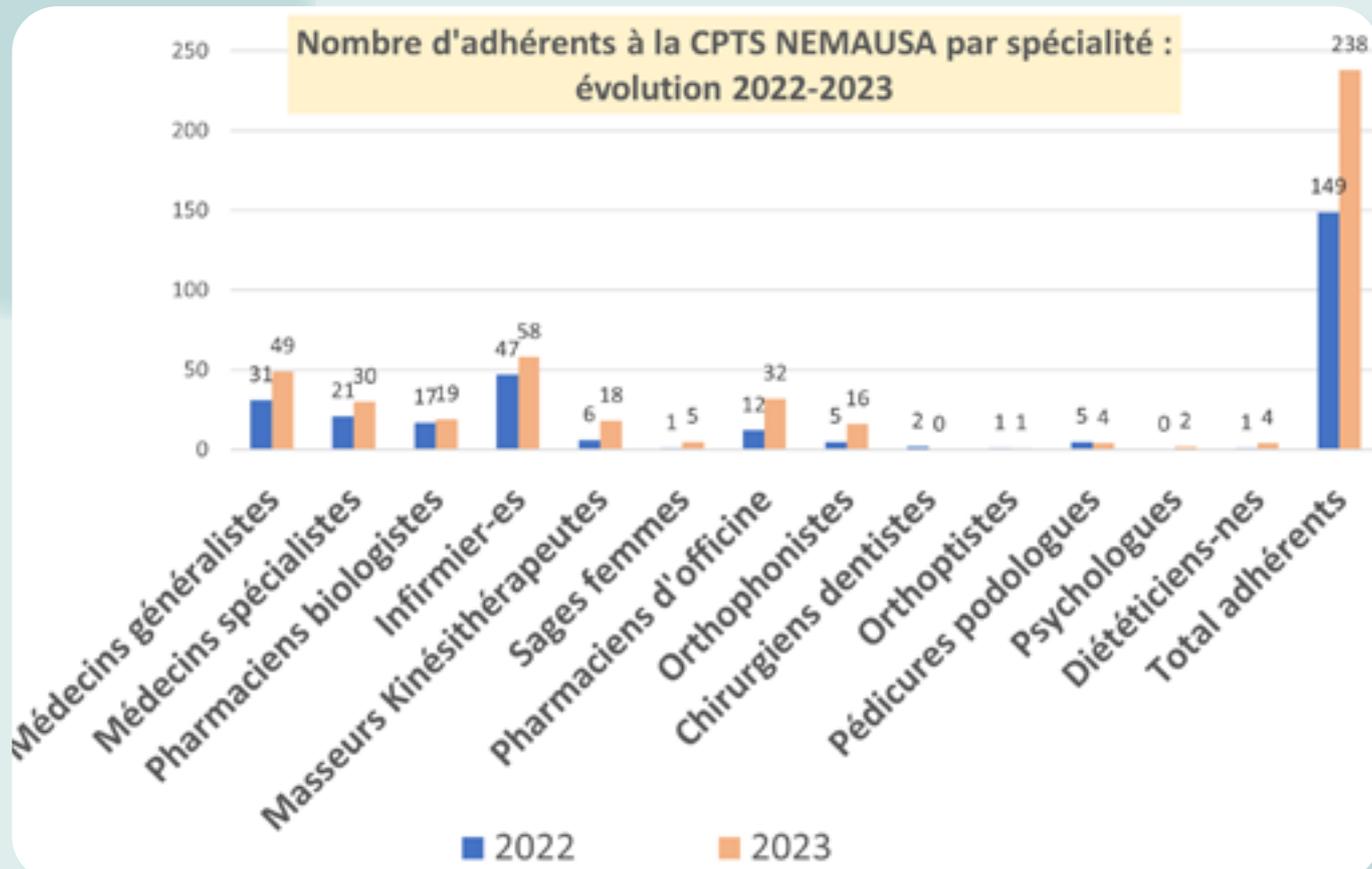
4. Les données chiffrées en 2023 :

<i>Les patients</i>	<i>Les PS</i>	<i>Les MSP labellisées</i>
<p>1 588 patients de +70 ans en ALD sans MT</p> <p>4 000 patients de +17 ans sans MT avec CSS</p> <p>14 114 patients sans MT</p>	<p>Environ 100 en activité MG pure</p> <p>2 installés en 2023</p> <p>1 collaboratrice en MSP</p>	<p>MSP Cadereau</p> <p>MSP Caremeau</p> <p>MSP Carnot</p> <p>MSP Charles Gide Gambetta-Richelieu</p> <p>MSP du Chemin Bas d'Avignon</p> <p>MSP du Cirque Romain</p> <p>MSP Feuchères</p> <p>MSP La Bandido</p> <p>MSP du Mas de Ville</p> <p>MSP Médicarrée</p> <p>MSP Le Trait D'Union</p> <p>MSP Val Santé</p>

III. LES MEMBRES ADHÉRENTS

	<i>Année 2022</i>	<i>Année 2023</i>
Médecins généralistes	31	49
Médecins spécialistes	21	30
Biologistes	17	19
Infirmier.es	47	58
Masseurs Kinésithérapeutes	6	18
Sages femmes	1	5
Pharmaciens d'officine	12	32
Orthophonistes	5	16
Chirurgiens-dentistes	2	1
Orthoptistes	1	1
Pédicures podologues	5	4
Psychologues	0	2
Diététiciens-nes	1	4
Total adhérents	149	239
		+60%





IV. LES MISSIONS SOCLES

1- Amélioration de l'accès aux soins

1a- Les patients sans médecin traitant

L'objectif de cette mission : mettre en place une organisation facilitant la recherche d'un médecin traitant pour les patients, notamment ceux en Affection Longue Durée (ALD), patients en situation de précarité et/ou bénéficiant de dispositif tels que la Complémentaire Santé Solidaire (CSS-ex CMU) ou l'Aide Médicale de l'Etat (AME), ceux présentant plusieurs pathologies ou encore les personnes vulnérables, dans le respect du libre choix des patients et des médecins.

Le constat : plus de 14 000 patients sans médecin traitant sur le territoire nîmois en 2023, une démographie des médecins défavorable, une densité en baisse et une disparité géographique de l'offre de soins. De nombreux gardois renoncent à leur soins (30% environ).



La CPTS Nemausa en ordre de marche pour trouver des solutions !



Les propositions de la CPTS NEMAUSA :

- o Recensement des MG du territoire de la CPTS Nemausa;
- o Mise en place d'une fiche de recensement des patients (avec critères de priorisation);
- o Sectorisation des besoins en terme de soins, tout en respectant le libre choix du patient;
- o Collaboration avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Gard pour orienter certains patients vers le centre d'examen et de soins (CES);
- o Choix pour une utilisation d'outils informatiques (médecins à disposition et liste des patients);
- o Une ligne téléphonique dédiée pour traiter les demandes;
- o Anticiper les départs à la retraite et les futurs patients sans médecin traitant;
- o Libérer du temps médical (analyse des pratiques).

Les actions en cours depuis fin 2023 :

FICHE PATIENT
Sans médecin traitant

Dans le cadre de son travail sur l'accès aux soins, la CPTS Nemausa recense les demandes des personnes qui sont à la recherche d'un Médecin Traitant sur la ville de Nîmes.

Les informations qui sont recueillies dans ce formulaire, permettront à la CPTS de proposer la demande aux Médecins Généralistes de leur secteur d'habitation.

La CPTS s'engage à ne communiquer ces informations seulement qu'aux Professionnels de santé de Nîmes. Il ne s'agit pas d'une liste d'attente, les demandes seront priorisées selon la situation des demandeurs. La CPTS ne garantit pas de trouver la solution pour tous les demandeurs.

En remplissant et en signant cette fiche :

Je reconnais avoir reçu une information sur les objectifs du dispositif de recherche de Médecin Traitant via la CPTS Nemausa.

J'accepte le partage des informations avec les professionnels de santé de la ville, dans le respect de confidentialité et de déontologie propre à chacun.

Je garde la liberté de quitter le dispositif à tout moment et de demander la modification et la suppression des données en contactant la CPTS Nemausa.

Cette fiche est un outil de formulaire de manière électronique. Le consentement de la personne est électronique aussi.

COORDONNÉES PATIENT

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance / Âge _____

Adresse postale _____

Téléphone _____

Adresse mail _____

INFORMATIONS PERSONNELLES

N° de sécurité sociale _____ ALD OUI NON

CMU / CSS / A.M.E. OUI NON

Nombre de personnes du foyer _____

Êtes-vous en capacité de vous déplacer ? OUI NON

INFORMATIONS MÉDICALES

Êtes-vous suivi par un médecin traitant ? OUI NON

Si OUI, quel est son nom ? _____

Quelle est la date approx. de votre dernière consultation médicale ? _____

Êtes-vous en possession de votre dossier médical ? OUI NON

En cas de maladie chronique, êtes-vous suivi par un service spécialisé ou par un spécialiste ? _____

Avez-vous un traitement en cours ? OUI NON

Validité de votre ordonnance ? 3 mois 6 mois 12 mois

Avez-vous des soins infirmiers et/ou de kinésithérapie ? _____

Signature du demandeur **OU** Signature du professionnel orienteur

Cette fiche est envoyée à la CPTS Nemausa - 66 Allée Robert Mitterrand - 30000 Nîmes - assistante@cpts-nemausa.fr au remplissage en ligne accessible sur notre site internet : www.cpts-nemausa.fr

Cette fiche est distribuée dans l'ensemble des cabinets médicaux de la ville de Nîmes



Où renvoyer la fiche ?

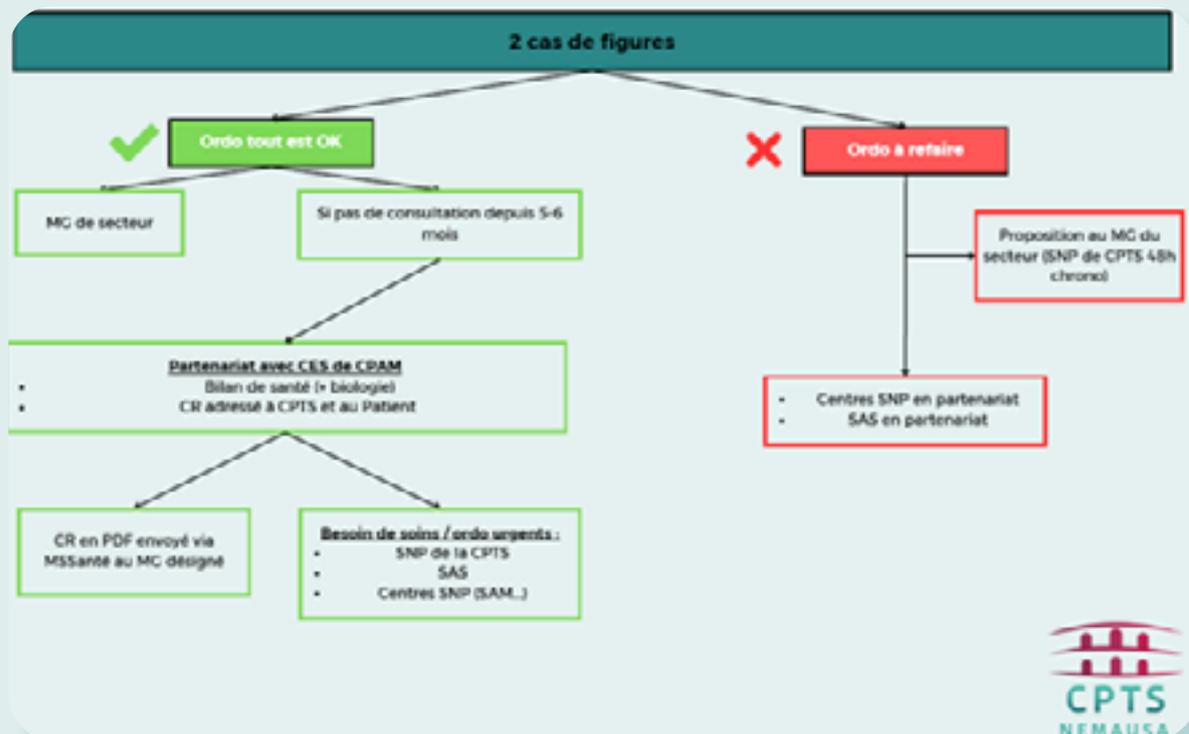
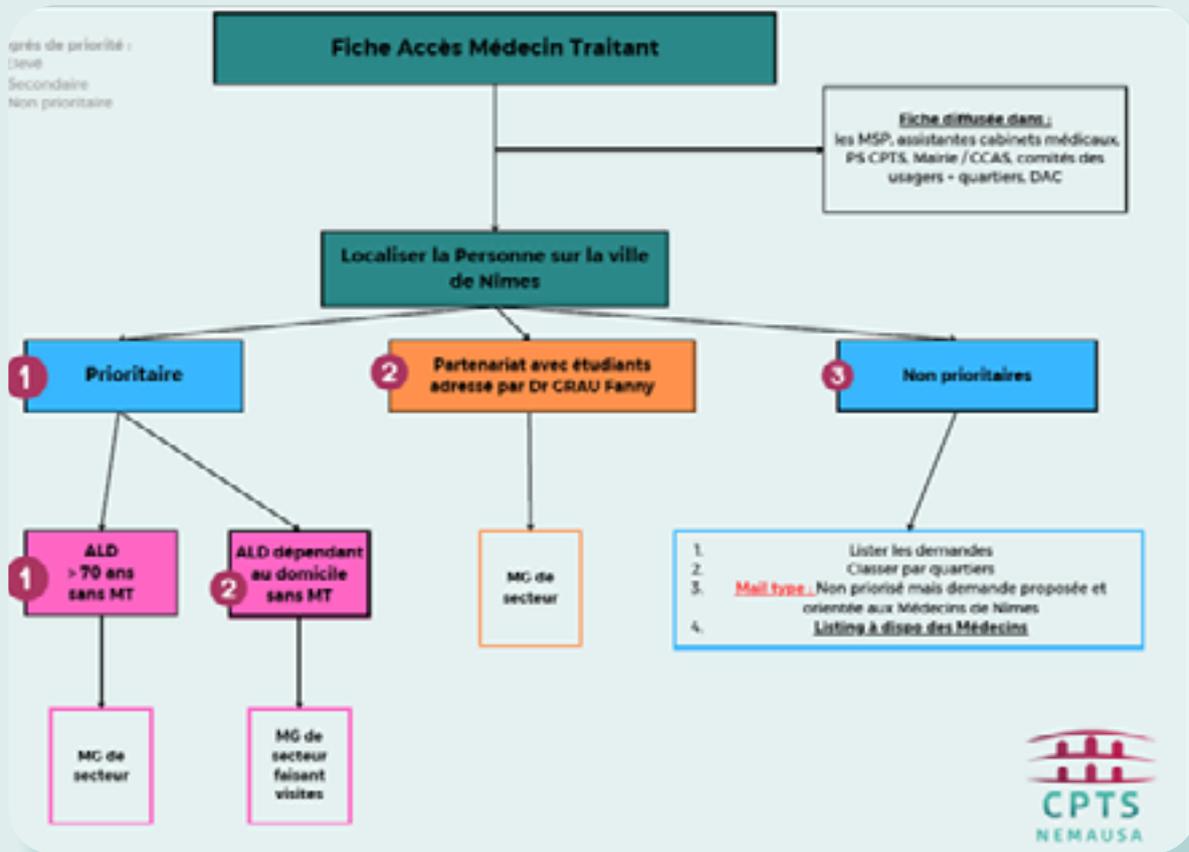
- o Via le formulaire en ligne sur le site internet (www.cpts-nemausa.fr)
- o Par email : assistante@cpts-nemausa.fr



- o Par téléphone : 07.78.90.41.31 (accueil de la CPTS Nemausa)
- o Par courrier postal : 85, allée Norbert Wiener - 30000 Nîmes



Le traitement des demandes est **priorisé**



Ib- Les soins non programmés

L'objectif de cette mission : proposer une organisation pour répondre aux besoins de soins non programmés de la population. Elle permet la prise en charge le jour-même ou dans les 48h de la demande d'un patient du territoire. Cette mission implique les médecins de premier et de second recours, ainsi que tous les professionnels de santé concernés par ces demandes dans leurs champs de compétences respectifs.

Le constat : le nombre de passage aux urgences sans hospitalisation est élevé, l'accès à un médecin « spécialiste » est compliqué (les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous de plus en plus long) et les besoins augmentent durant cette période.

Les propositions de la CPTS NEMAUSA :

- o Recenser l'offre de soins et la demande des soins non programmés sur le territoire;
- o Evaluer les besoins;
- o Organiser la réponse aux demandes de soins non programmés :
 - Mise en place d'un outil numérique sécurisé de régulation
 - Partage d'agendas
 - Orientation des patients
 - Partage d'informations sur la prise en charge
- o S'articuler avec le Service d'Accès aux Soins (SAS 30);
- o Se mettre en lien avec les autres CPTS pour utilisation d'un outil unique permettant la prise en charge de proximité;
- o Mettre en place un protocole de partenariat avec l'hôpital.

Les actions en cours depuis fin 2023 :

- o Recensement des structures existantes sur le territoire dans le cadre de la permanence des soins et des soins non programmés;
- o Intégration de la CPTS au sein COFIL puis du Bureau du SAS 30.



2- Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

L'objectif de cette mission : améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients, notamment par le biais d'une meilleure coordination des acteurs, dans une dimension pluriprofessionnelle afin d'éviter les ruptures de parcours de soins et favoriser le maintien à domicile des patients.

2a- Le parcours des patients âgés de 70 ans et plus dépendants

Le constat : une population est vieillissante, en difficulté d'accès aux soins, notamment pour les plus de 70 ans dans le cadre des visites à domicile ; une rupture dans le parcours de soins et des difficultés d'accès à un moyen de mobilité.



Les propositions de la CPTS NEMAUSA :

- o Recenser le nombre de personnes âgées dépendantes de plus de 70 ans;
- o Répertoire des professionnels de santé ayant une activité à domicile et/ou souhaitant faire du domicile et leur secteur géographique d'activité;
- o Répertoire et rencontrer les différents Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées dépendantes (EHPAD), les structures médico-sociales et d'appui existantes sur le territoire;
- o Proposer aux EHPAD de la ville de Nîmes un questionnaire visant à cibler leurs besoins en professionnels de santé, notamment leur difficulté avec l'accès médecin traitant;
- o Préparer un questionnaire à destination des médecins se déplaçant à domicile afin de cibler leurs difficultés et leurs besoins;
- o Promouvoir les dispositifs existants concernant les transports individuels et/ou collectifs.

Les actions en cours :

- o Rapprochement avec les EHPAD de la ville de Nîmes et les structures médico-sociales;
- o Envoi des questionnaires aux EHPAD de la ville de Nîmes : collecte des réponses en cours;
- o Validation et envoi du questionnaire pour l'activité des Médecins Généralistes et sur le souhait de sectoriser les EHPAD;
- o Premier retour des données de la CPAM : analyse en cours.



2b- Le parcours d'insuffisance cardiaque

Le constat : vieillissement de la population et plus de 3100 patients exonérés au titre d'une ALD insuffisance cardiaque dans notre CPTS avec mortalité prématurée et ré-hospitalisation. Méconnaissance de la pathologie pour l'ensemble des professionnels de santé, absence de coordination, pas de communication uniformisée et sécurisée, absence de dépistages des signes EPOF pour éviter l'hospitalisation.

Les propositions de la CPTS NEMAUSA :

- o Améliorer le dépistage EPOF (Essoufflement, Poids, Œdème, Fatigue) et le taux de la couverture vaccinale de la population du territoire (pneumocoque et grippe);
 - Former et sensibiliser les professionnels de santé à ces signes
 - Courrier type d'adressage en fonction de chaque professionnel de santé
- o Communiquer pour sensibiliser les patients, associations de patients et associations de quartiers (prévention);
- o Mettre en place une gestion coordonnée des parcours et accélérer la prise en charge initiale du patient;
- o Améliorer l'autosurveillance des patients;
- o Formaliser les retours d'expérience.

Les actions en cours :

- o Relai de la campagne nationale;
- o Rédaction et protocole de la lettre d'adressage;
- o Formation des soignants;
- o Réunion d'information et de prévention avec les associations d'usagers.



2c- Le parcours de Santé mentale



Le constat : présence importante de personnes étant exonérées au titre d'une affection psychiatrique longue durée sur le territoire, manque de coordination entre les professionnels de santé vis-à-vis de cette ALD, les demandes de soins en santé mentale sont supérieures à l'offre de soins présente sur le territoire, l'orientation des patients « complexes » est difficile pour les professionnels de santé.

Les propositions de la CPTS NEMAUSA :

- o Identifier et recenser les acteurs en lien avec le parcours santé mentale en vue d'une prise en charge globale pour le patient;
- o Sensibiliser les professionnels de santé à la prise en charge de patients complexes;
- o Faciliter les consultations psychiatriques;
- o Valoriser et fluidifier la coordination en vue de garantir au patient une meilleure prise en charge.

Les actions en cours :

- o Recensement des psychologues du territoire, leurs domaines de compétences et leurs spécialités;
- o Recensement des psychiatres du territoire, leurs domaines de compétences et leurs spécialités;
- o Participation aux réunions de la ville de Nîmes, relatives au Plan Territorial de Santé Mentale.



3- Prévention

L'objectif de cette mission : décliner, à l'échelle du territoire, des politiques de santé publique et de prévention dans une dimension de prise en charge pluridisciplinaire; mettre en place des initiatives locales en terme de prévention et d'éducation à la santé répondant aux caractéristiques de la population du territoire.



Le constat : taux de dépistage des cancers du sein, col de l'utérus et colorectal sur le territoire inférieurs aux taux de dépistages départementaux, régionaux et nationaux; le tabagisme est le premier facteur de risque évitable de cancers (facteur favorisant avéré des cancers des voies digestives, du col de l'utérus et du sein); les maladies cardiovasculaires font parties des causes principales de mortalité prématurée; absence de coordination pluriprofessionnelles sur les actions de prévention; méconnaissance des acteurs territoriaux de prévention.

Les propositions de la CPTS NEMAUSA :

- o Identifier et recenser les potentiels partenaires et les ressources du territoire en vue de définir les thématiques en lien avec les besoins;
- o Inscrire l'ensemble des professionnels de santé libéraux du territoire dans une démarche systématisée de prévention :
 - Formation à l'éducation et à la promotion de la santé;
 - Rencontres et moments d'échanges avec tous les corps de métiers en vue de développer une prévention protocolaire concernant les thématiques choisies;
 - Communication via newsletter, site internet, etc.
- o Coconstruire pluri professionnellement des actions de prévention en fonction de la thématique choisie :
 - Déployer et développer les actions de prévention des professionnels de santé de la CPTS en partenariat avec les acteurs locaux : cancer du col de l'utérus, cancer colorectal, cancer du sein, insuffisance cardiaque, tabagisme.

Les actions en cours :

- o Questionnaires à destination des professionnels de santé et des associations pour pouvoir procéder à un état des lieux des besoins;
- o Constitution d'un annuaire des associations et partenaires dans le cadre de la prévention;
- o Organisation dans les MSP des Journées Santé Femmes (4 entre septembre et décembre 2023, puis 4 sur le premier semestre 2024);
- o Participation à la journée « mois sans tabac » sur la ville de Nîmes;
- o Implication dans les actions de sensibilisation en partenariat avec le Contrat Local de Santé de la ville de Nîmes, participation au réseau dépistage des cancers de la ville de Nîmes.



4- Crise sanitaire

L'objectif de cette mission : favoriser la protection des populations en organisant l'exercice des professionnels de santé du premier recours en cas de crises sanitaires graves; élaborer un plan d'action, en vue de répondre aux directives des instances publiques.

Le constat : la crise sanitaire liée au Covid-19 a fait émerger de nouveaux besoins en matière d'organisation du système de santé territorial.

Les propositions de la CPTS NEMAUSA :

- o Mettre en place une cellule de coordination en articulation avec les partenaires et les tutelles afin d'apporter une réponse aux professionnels de santé du premier recours en cas de crise sanitaire grave :
 - S'appuyer sur le retour d'expérience des professionnels de santé du territoire en lien avec la gestion de la crise Covid-19;
 - Construire un schéma d'organisation territoriale en fonction des différents acteurs (cartographie, intervenants extérieurs...);
 - Faire un état des lieux des ressources disponibles et des moyens à utiliser;
 - Identifier les besoins des professionnels (formation, développement de protocoles, etc.).
- o Elaborer un plan d'action en fonction des différentes crises pouvant se manifester (formations des professionnels, communication, mobilisation des professionnels, etc.).

Les actions en cours :

- o Annuaire général des professionnels de santé adhérents à la CPTS constitué;
- o Référents de crise sanitaire désignés;
- o Mise en place d'un mail unique d'alerte dédié à la gestion de crise;
- o Mise en place d'une ligne téléphonique dédiée à la gestion de crise.



V. LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

1- Développement de la qualité et de la pertinence des soins

L'objectif de cette mission : échanger et améliorer les pratiques pluriprofessionnelles pour fluidifier la coordination, la communication interprofessionnelle (ville/établissements de soins privés/publics, structures médicosociales) tout en incluant les usagers en tant qu'acteurs de leur santé.

Le constat : manque de coordination interprofessionnelle libérale, ainsi qu'avec les acteurs médicosociaux et les autres établissements de soins privés et publics; manque de connaissance interprofessionnelle; manque de pertinence des informations sur les ordonnances et les lettres d'adressages; faible utilisation des messageries sécurisées et des outils de télémédecine mis à disposition des professionnels de santé; manque de visibilité de la CPTS et de ses missions; manque de recueil de satisfaction des usagers (professionnels et patients).

Les propositions de la CPTS NEMAUSA :

- o **Harmoniser les pratiques professionnelles en mettant à disposition des professionnels de santé différentes ressources pédagogiques scientifiques :**
 - Réalisation d'un cahier des charges du site internet;
 - Sélection d'un prestataire de service pour le développement et la gestion du site internet.
- o **Organiser des échanges sur les pratiques pluriprofessionnelles :**
 - Désigner un référent qualité;
 - Mettre en place un ou plusieurs groupes d'analyse de pratiques (recensement des besoins en termes d'outils de communication et de formation, amélioration de la pertinence d'adressage et de prescription de soins).
- o **Fluidifier la coordination de l'exercice pluriprofessionnel territorial :**
 - Promouvoir les actions de la CPTS auprès des professionnels de santé et des patients;
 - Promouvoir l'utilisation de messageries sécurisées auprès des professionnels de santé;
 - Promouvoir l'exercice coordonné par la télémédecine et le télé-soin;
 - Renforcer le lien ville / établissements de soins publics et privés, et structures médico-sociales;
 - Se mettre en lien avec les CPTS présentes sur le département du Gard pour échanger au sujet de la prise en charge de proximité.
- o **Définir les modalités de recueil en vue de former des pistes d'amélioration et d'harmonisation des pratiques :**
 - Organiser des concertations cas/patients;
 - Organiser des groupes d'analyses de retours d'expériences et mettre des actions correctrices en place si besoin.
- o **Favoriser la participation des usagers :**
 - Mettre en place une enquête de satisfaction auprès des usagers (professionnels et patients) en vue de les rendre acteurs;
 - Mettre à disposition des patients des ressources pédagogiques, des sites de référence en vue de rendre l'information fiable et sécurisée.



Les actions en cours :

- o Réalisation du cahier des charges pour la mise en place du site internet;
- o Choix du prestataire pour réalisation du site internet;
- o Mise en place du site internet « grand public » et partie « pro »;
- o Visibilité sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, LinkedIn);
- o Point presse;
- o Choix d'un outil numérique pour favoriser les échanges entre professionnels de santé après avoir effectué un recensement des besoins et un audit des solutions numériques;
- o Rapprochement Inter CPTS, en lien avec le CHU de Nîmes et le GHT.



2- Attractivité du territoire

L'objectif de cette mission : apporter une réflexion objective au sujet de l'attractivité du territoire et de l'installation de nouveaux professionnels de santé, en partenariat avec les différents acteurs du territoire; promouvoir la CPTS tel qu'un outil d'accompagnement à l'exercice coordonné.

Le constat : vieillissement des professionnels de santé (+37% des spécialistes ont plus de 60 ans); installation compliquée des nouveaux médecins; manque de communication sur l'attractivité du territoire.

Les propositions de la CPTS NEMAUSA :

- o **Positionner la CPTS comme acteur de l'exercice coordonné sur le territoire :**
 - Réaliser une communication externe visant à promouvoir l'exercice coordonné des professionnels de santé;
- o **Mettre en réseau les MSP présentes sur le territoire de la CPTS**
 - Créer un catalogue en répertoriant les différentes possibilités de logement pour les étudiants en médecine, en stage de 3ème cycle;
 - Créer un catalogue ciblant les emplacements favorables à l'installation de nouveaux professionnels;
 - Créer un livret d'accueil destiné aux professionnels de santé membres de la CPTS, et à tous les professionnels de santé pouvant potentiellement devenir membre.



o **Favoriser l'attractivité du territoire :**

- Se mettre en lien avec les acteurs (ville de Nîmes, ordre des médecins, CLS, CPAM, ARS, facultés et syndicats des internes) pour cibler les enjeux de l'installation des nouveaux professionnels;
- Se mettre en lien avec le Comité Départemental d'Attractivité pour échanger en vue de proposer des activités aux étudiants en médecine permettant de connaître le territoire.

o **Améliorer l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire :**

- Créer un espace dédié aux étudiants de 3ème cycle pour faciliter leur intégration, leur accueil, leurs relations professionnelles;
- Créer une charte interprofessionnelle de remplacement;
- Mettre en lien les professionnels de santé en pré-retraite avec les nouveaux professionnels de santé pour assurer une continuité des soins à leurs patients et créer un lien professionnel.

Les actions en cours :

o **Rapprochement avec l'ordre des médecins :**

- Recenser un maximum de médecins préretraités en vue de les sensibiliser à leur départ et éviter une rupture de soins pour leurs patients;
- Obtenir de manière régulière les mouvements des professionnels de santé, et notamment les médecins généralistes (entrées et sorties);
- Promouvoir la CPTS à l'aide du flyer distribué lors de l'ordination des médecins.

o **Rapprochement avec les maitres de stage et leurs internes : organisation d'une soirée- rencontre pour promouvoir la CPTS et susciter l'installation des nouveaux médecins.**



Credit photo : Nîmes Tourisme



VI. FOCUS ICOPE



Dans le cadre du programme ICOPE (« Integrated Care for Older People ») développé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la CPTS a conclu un contrat avec un animateur territorial (adhérent de la CPTS NEMAUSA).

L'objectif d'ICOPE : maintenir l'autonomie des séniors robustes (plus de 60 ans) ; maintenir à domicile la personne âgée et repousser le plus longtemps possible l'entrée en EHPAD, par un repérage précoce des fragilités ; reculer voire empêcher l'entrée dans la dépendance. Proposer aux professionnels de santé de se former au step 1, puis au step 2 afin de procéder à l'évaluation des personnes cibles.

Les missions de l'animateur territorial :

- o **Déployer la démarche - Informer et communiquer sur ICOPE :**
 - Communiquer sur le site internet de la CPTS;
 - Effectuer des réunions d'information au sein des MSP et de la CPTS;
 - Transmettre des mails d'information et contacter directement les professionnels de santé;
 - Utiliser les outils mis à disposition par le gérontopole de Toulouse.
- o **Développer les partenariats - Promouvoir le repérage (step 1) par les professionnels de santé et les séniors :**
 - Démarcher les professionnels de santé;
 - Organiser des journées d'information et de formation dans les MSP, en s'appuyant sur les professionnels expérimentés;
 - Communiquer et mettre en place des actions directes auprès des usagers;
 - Développer des partenariats avec les institutions (conseil départemental, mairie, CCAS, etc.).
- o **Suivre et évaluer - Construire le parcours et organiser la filière ICOPE**
 - Tenir un annuaire des professionnels de santé formés au step 2;
 - Accompagner les professionnels de santé formés;
 - Organiser des réunions de coordination et d'information;
 - Faire un état des lieux des dispositifs mis en place (ateliers mémoires, activités et associations en lien avec le « bien vieillir »).

Les partenariats et les actions développées en 2023 :

- o CODES 30 (COmité Départemental d'Education à la Santé) : adressage, dépistage, stand, réseau asso mémoire → Formation au step 1;
- o MSA (Mutualité Sociale Agricole) : adressage et dépistage;
- o Clinique Valdegour, Nîmes : information suivi du parcours;
- o CCAS Ville de Nîmes : structuration multi-partenariales par comité de quartier;
- o CRT La Croix Rouge (Centre Ressources Territoire) : information, formation, dépistage, ressources ;
- o I2ML (Institut Méditerranéen des Métiers de la Longévité) : information, formation, repérage, dépistage;
- o Création centre de dépistage à la pharmacie de Courbessac;
- o AD séniors (Aide à Domicile).



VII. ÉLUS ET NOUVELLE ÉQUIPE RENFORCÉE EN 2023

Les membres du bureau :

Dr Sandrine CALONNE | Médecin Généraliste | Présidente
Dr Odile GOULESQUE | Biologiste | Vice-Présidente
Dr David AJZENFISZ | Médecin généraliste | Vice-Président
Mme Sylvie KURZ | Infirmière | Vice-Présidente
Dr Clotilde TOUNIER LE BARAZER | Pharmacienne | Vice-Présidente
M. David HEDOUIN | Masseur Kinésithérapeute | Secrétaire général
Mme Anais RECASENS | Sage-Femme | Trésorière
Mme Marine CALLEJON | Infirmière | Trésorière adjointe

Les membres du Conseil d'Administration :

Dr David ADJZENFISZ | Collège 1 - Collège des Médecins | Titulaire
Dr David COSTA | Collège 1 - Collège des Médecins | Suppléant
Dr Sandrine CALONNE | Collège 1 - Collège des Médecins | Titulaire
A pourvoir | Collège 1 - Collège des Médecins | Suppléant
Dr Célénie DEBRY | Collège 1 - Collège des Médecins | Titulaire
Dr Sandrine GIL GALAN | Collège 1 - Collège des Médecins | Suppléante
Dr Claudine GRAS AYGON | Collège 1 - Collège des Médecins | Titulaire
Dr Manon CALMELS | Collège 1 - Collège des Médecins | Suppléante
Dr Clotilde TOURNIER LE BARAZER | Collège 1 - Pharmaciens | Titulaire
Dr Cathy CHARDENON | Collège 1 - Pharmaciens | Suppléante
Dr Julie SARAMITO | Collège 1 - Pharmaciens | Titulaire
Dr Julien SAGNES | Collège 1 - Pharmaciens | Suppléant
Dr Valérie SIBEL | Collège 1 - Pharmaciens | Titulaire
Dr Florence VERDIER | Collège 1 - Pharmaciens | Suppléante
Dr Marielle VEYRAT | Collège 1 - Pharmaciens | Titulaire
Dr Véronique CASTAN | Collège 1 - Pharmaciens | Suppléante
Mme Marine CALLEJON | Collège 1 - Infirmiers | Titulaire
Mme Céline JEANJEAN | Collège 1 - Infirmiers | Suppléante
Mme Sylvie KURZ | Collège 1 - Infirmiers | Titulaire
Mme Magalie ROUSSEAU | Collège 1 - Infirmiers | Suppléante
Mme Karine LOISEL | Collège 1 - Infirmiers | Titulaire
M. Franck VIGNAL | Collège 1 - Infirmiers | Suppléant
Mme Carole ROSSIGNOL KORETZKY | Collège 1 - Infirmiers | Titulaire
M. Maxime PRAT | Collège 1 - Infirmiers | Suppléant
M. Grégory GENTIL | Collège 1 - Kinésithérapeutes | Titulaire
M. Jean-Philippe NAVAS | Collège 1 - Kinésithérapeutes | Suppléant
M. Philippe HEDOUIN | Collège 1 - Kinésithérapeutes | Titulaire
M. Julien RIPERT | Collège 1 - Kinésithérapeutes | Suppléant
Dr Agnès DESTARAC | Collège 1 - Kinésithérapeutes | Titulaire
Dr Amélie GOUARD | Collège 1 - Kinésithérapeutes | Suppléante
Mme Anais RECASENS | Collège 1 - Sage-Femme | Titulaire
Mme Clémence POYVRE | Collège 1 - Sage-Femme | Suppléante
Dr Odile GOULESQUE | Collège 1 - Biologiste | Titulaire
Dr Benjamin MARSON | Collège 1 - Biologiste | Suppléant
M. Olivier DUMAS | Collège 2 - Psychologue | Titulaire
A pourvoir | Collège 2 - Psychologue | Suppléant
Dr Delphine COSTA | Collège 1 - Chirurgien-Dentiste | Titulaire
A pourvoir | Collège 1 - Chirurgien-Dentiste | Suppléant
Mme Elodie BELOEUVRE | Collège 1 - Pédicure Podologue | Titulaire
M. Jean BASCOU | Collège 1 - Pédicure Podologue | Suppléant



NOUS CONTACTER

L'équipe des salariés est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 :

- o **Aurore CHAZE**, assistante administrative :
 - 07.78.90.41.31
 - contact@cpts-nemausa.fr & aurore.chaze@cpts-nemausa.fr
- o **Clara BRIANÇON**, chargée de communication en alternance :
 - communication@cpts-nemausa.fr & clara.briancon@cpts-nemausa.fr
- o **Sandrine GARDIES**, coordinatrice :
 - 06.24.89.94.63
 - sandrine.gardies@cpts-nemausa.fr

Suivez les actus de la
CPTS Nemausa sur notre site :



www.cpts-nemausa.fr

Rejoignez nous sur les réseaux sociaux !



LA DOCUMENTATION À DISPOSITION



VOTRE futur cadre de vie

Une ville au patrimoine historique, à taille humaine avec de nombreuses infrastructures, services, espaces publics, ambience, temps sportifs, culturels, festifs et avec de nombreux projets en cours (Pistes des sports, palais des congrès...)

Idealement situé au cœur du Sud de la France, proche des Cévennes (juste à l'air pour les amoureux de la nature), à 30 minutes de Montpellier, 1 heure des stations de ski des Alpes ou des Pyrénées, et à 2 heures 30 minutes de Paris !

Un choix de tous les possibles afin d'anticiper au mieux **vos attentes** sur le territoire Némausa.

CPTS NEMAUSA

C'est une équipe dynamique de professionnels de santé Némausa qui peuvent vous accompagner en termes d'informations, par la connaissance des différents types d'interventions coordonnées de la ville et des besoins des différents quartiers.

Elle est partenaire du conseil local de santé de la ville.

C'est un **RESEAU** professionnel actif, au cœur du territoire.

Ses actions

- Faciliter l'accès à un médecin traitant
- Améliorer la prise en charge des soins non programmés
- Améliorer les parcours des soins spécifiques (personnes âgées, maladies mentales, insuffisance cardiaque)
- Mettre en place de programmes de prévention
- Aider les professionnels dans leur installation et améliorer ainsi leurs conditions d'exercice
- Proposer des outils de coordination et de communication
- Prévoir l'organisation en cas de nouvelle crise sanitaire exceptionnelle

Vous souhaitez vous installer ?

Qui contacter ?

CPTS NEMAUSA
contact@cpts-nemausa.fr

Notre coordonnatrice
mariefrancoise.nemausa@ars-languedoc-rhone.fr

ars
 Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS)
www.ars-languedoc-rhone.fr

AN Assurance Maladie
 Information pour les professionnels médicaux
www.ans.fr/parisien/ars-languedoc-rhone

36 06
 Numéro vert gratuit du 0100 à 17h30 (service gratuit + prix d'appel)

Comment ça marche ?

- Je fais un test simple en 10 minutes**
 - Tout
 - Avec un proche
 - Avec un professionnel de santé

SUR ORDINATEUR
 Je vais sur le site : icopebot.botdesign.net

SUR MOBILE / TABLETTE
 Je télécharge l'application **ICOPE Monitor**
- Je parle à mon médecin traitant**
 Il évalue ma situation et peut me proposer des tests plus approfondis.
- Je reçois des conseils personnalisés**
 En fonction de mes résultats, une prise en charge personnalisée peut être proposée pour :
 - Entretiens mon audition
 - Stimuler ma mémoire
 - Équilibrer mon alimentation
 - Améliorer ma vision
 - Maintenir une activité sociale et mon moral
 - Préserver ma mobilité
- Je fais mon suivi**
 Tous les 6 mois à un an, je refais le test pour vérifier l'évolution de ma situation et préserver ma vitalité.

N'attendez plus, **icopez-vous!**

Je suis accompagné(e)
 À tout moment, une équipe médicale assure la surveillance de mes résultats et me contacte directement ou via mon médecin traitant si besoin.

